

# REGLEMENT PARTICULIER

## SOMMAIRE

### Programme du Rallye

- Art. 1P Organisation
- Art. 2P Assurances
- Art. 3P Concurrents et pilotes
- Art. 4P Voitures et équipements
- Art. 5P Publicité
- Art. 6P Sites et Infrastructures
- Art. 7P Déroulement de l'Epreuve
- Art. 8P Pénalités, Réclamation, Appels
- Art. 9P Classements
- Art. 10P Prix et Coupes

Annexe « Itinéraire » :  
-Carte et Itinéraire

Ce règlement particulier complète le règlement standard des rallyes.

# PROGRAMME DU RALLYE

Parution du règlement	Lundi 20 Septembre 2010
Ouverture des engagements	Lundi 27 Septembre 2010
Clôture des engagements	Lundi 11 Octobre 2010
Dates et heures des reconnaissances	Samedi 16 / Dimanche 17 Octobre 2010 de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00
Attribution des numéros	Mercredi 20 Octobre 2010
1ère Réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 23 Octobre 2010 à 10 H 00 PC Course - Mairie de Pietranera
2ème Réunion du Collège des Commissaires Sportifs	Samedi 23 Octobre 2010 à 19 H 30 PC Course - Mairie de Pietranera
Vérifications Administratives Terminal Nord – Port de Commerce	Vendredi 22 Octobre 2010 de 18 H 00 à 23 H 15
Vérifications Techniques Place St Nicolas - Bastia	Vendredi 22 Octobre 2010 de 18 H 15 à 23 H 30
Publication de la liste des autorisés à prendre le départ	Samedi 23 Octobre 2010 à 12 H 00
Départ du Rallye	Samedi 23 Octobre 2010 à 13 H 00
Arrivée du Rallye	Samedi 23 Octobre 2010 à 18 H 38
Publication des résultats provisoires du rallye	Samedi 23 Octobre 2010 à l'arrivée de la dernière voiture en parc
Vérifications Finales	Garage Renault Ginanni – Bastia
Remise des Prix	Samedi 23 Octobre 2010 à 21 H 00 Salle des Fêtes de Pietranera

## **ARTICLE 1P – ORGANISATION**

L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE BASTIAISE  
organise le 22 et 23 Octobre 2010 avec le concours de

**L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSE ET DU TOUR DE CORSE  
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE RESTONICA  
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE TERRE DE CORSE  
L'ASSOCIATION SPORTIVE AUTOMOBILE CORSICA**

Et la participation de la

**COLLECTIVITE TERRITORIALE DE CORSE**

Du

**CONSEIL GENERAL DE LA HAUTE CORSE**

De la

**COMMUNE DE SAN MARTINO DI LOTA**

Une épreuve nationale de tourisme et de régularité dénommée :

### **9ème RALLYE REGIONAL DE SAN MARTINO**

**Le présent règlement a été enregistré par la FFSA, sous le Permis d'Organisation n°R394 en date du 29 Juillet 2010, par le Comité Régional du Sport Automobile Corse sous le n°04R2010 en date du 26 Juillet 2010 .**

Le 9ème Rallye Régional de SAN MARTINO est organisé conformément à la réglementation générale des rallyes et est ouvert aux licenciés titulaires d'une licence en cours de validité.

## COMITE D'ORGANISATION :

Président : Bruno POLIFRONI  
Vice Président : Henry BALDRICHI  
Ange Pierre CORDOLIANI  
Secrétaire Général : Christine RICCI  
Secrétaire Adjoint : Angélique DAMIANI  
Trésorier Général : Daniel BALDASSARI  
Trésorier Adjoint : Jean Jacques PADOVANI

### Membres :

Chantal ALESSANDRI	Laurent GOIA
Antoine ANGELINI	Magali GRENAT
Joël AZAMBERTI	Alain MAMELLI
Rémi BARTOLETTI	Etienne MAMELLI
Elodie DAMIANI	Jean Marc MANZAGOL
Gilbert DINI	Laurent MAZOTTI
Joseph DUPEYROUX	Enrique MURA
Roland FEDERICCI	Romain SIMEONI
Henri GINANNI	Franck WINIARSKI

## ADRESSE DE L'ORGANISATION ET DU SECRETARIAT DU RALLYE :

### ASA BASTIAISE

38, Rue César CAMPINCHI  
B.P. 32  
20288 BASTIA Cedex

Téléphone : 04.95.31.19.41  
Télécopie : 04.95.32.71.34  
E-mail : [asabastiaise@yahoo.fr](mailto:asabastiaise@yahoo.fr)  
Site Internet : [www.asa-bastiaise.com](http://www.asa-bastiaise.com)

### PERMANENCE DU RALLYE :

PC Course - Mairie de Pietranera

### ORGANISATEUR TECHNIQUE :

Daniel BALDASSARI

## TABLEAU OFFICIEL D’AFFICHAGE :

Du Lundi 20 septembre au Vendredi 22 Octobre 2010, au siège de l'ASA BASTIAISE.  
Le Samedi 23 Octobre 2010, au PC Course du Rallye – Mairie de Pietranera.  
Tableau d'informations au Parc de Regroupement Place St Nicolas.

## **1.1P. OFFICIELS**

<b>Collège des Commissaires Sportifs</b>	Mr Christian LECA (Président) Mr Vincent FATTACCIO Mme Christine RICCI
<b>Directeur de Course</b>	Mr Antoine CASANOVA
<b>Directeurs de Course Adjoints</b>	Mr Jean Louis GACHINARD
<b>Directeur de Course Adjoint responsable des vérifications et de la publicité</b>	Mr Michel BRENNEUR
<b>Directeur de Course Adjoint responsable de la voiture tricolore</b>	Mr Daniel BALDASSARI
<b>Commissaires chargés des Relations avec les Concurrents</b>	Mr Laurent FABRE Mme Pierrette RUBINI
<b>Délégués de la Direction de Course aux Epreuves Spéciales</b>	Mr Christian CANADA Mr Noël BASTIANAGGI
<b>Commissaires Techniques</b>	Mr Michel RAMU (Responsable) Mr Jean CAMPANA Mr Bati CASANOVA Mr Christophe OLIVIERI Mr Philippe FABIANI Mr Patrick NICOLOPOULOS
<b>Secrétaire du Meeting</b>	Mme Chantal ALESSANDRI
<b>Secrétaire du Collège</b>	Mme Magali GRENAT
<b>Responsable des Classements</b>	Mr Franck HEBERT - MKS
<b>Responsables des Parcs</b>	Mr Jean Jacques PADOVANI Mr Antoine ANGELINI
<b>Responsables des Commissaires</b>	Mlle Angélique DAMIANI Mme Pierrette RUBINI
<b>Responsables du Matériel</b>	Mr Rémi BARTOLETTI Mr Laurent GOIA
<b>Responsables de la Remise des Prix</b>	Mr Henri GINANNI Mr Etienne MAMELLI

## **1.2P. ELIGIBILITE**

Le 9ème Rallye Régional de SAN MARTINO compte pour :

**La Coupe de France des Rallyes  
Le Championnat du Comité Régional du Sport Automobile Corse des Rallyes  
Le Challenge « ASAB » pour les licenciés de l'ASA Bastiaise**

## **1.3P. VERIFICATIONS**

Les vérifications administratives et techniques auront lieu le :

**VERIFICATIONS ADMINISTRATIVES  
Vendredi 22 Octobre 2010 de 18 H 00 à 23 H 15  
Port de Commerce de Bastia - Terminal Nord**

**VERIFICATIONS TECHNIQUES  
Vendredi 22 Octobre 2010 de 18 H 15 à 23 H 30  
Place St Nicolas - Bastia**

Après les vérifications techniques, les concurrents rentreront en parc fermé jusqu'au moment du départ de la course.

**1.3.1P.** Tout équipage participant au rallye doit présenter sa voiture aux vérifications prévues, conformément au programme de l'épreuve à l'heure qui sera fixée par affichage au siège de l'ASAB ainsi que sur le site Internet à partir du Mercredi 20 Octobre 2010.

Les concurrents se présentant en retard aux vérifications se verront infliger les amendes conformes au règlement standard de la FFSA.

**1.3.2P.** Le départ sera refusé à tout équipage qui se présenterait aux vérifications au delà des limites prévues par le règlement particulier du rallye, sauf en cas de force majeure acceptée par le Collège des Commissaires Sportifs.

**1.3.12P.** Les vérifications finales seront effectuées au :

**GARAGE RENAULT GINANNI  
20200 BASTIA  
Taux Horaire de la main d'œuvre 45 Euros T.T.C.**

## **ARTICLE 2P – ASSURANCES**

Conforme au règlement standard FFSA.

En cas de dépannage dans une E.S. ou sur le parcours de liaison, les frais restent à la charge du concurrent.

## **ARTICLE 3P – CONCURRENTS ET PILOTES**

### **3.1P. DEMANDE D'ENGAGEMENT - INSCRIPTIONS**

**3.1.1P.** Concurrents admis : conforme au règlement standard de la FFSA.

**3.1.5P.** Toute personne qui désire participer au 9ème Rallye Régional de SAN MARTINO doit adresser au secrétariat du rallye (cachet de la poste faisant foi) la demande d'engagement ci-jointe, dûment complétée, avant le :

**LUNDI 11 OCTOBRE 2010 à minuit**

Les détails relatifs au copilote peuvent être complétés jusqu'au moment des vérifications administratives.

**3.1.10P.** Le nombre des engagés est fixé à 100 voitures maximum.

**3.1.11.1P.** Les droits d'engagement sont fixés ainsi :

**260.00 Euros avec la publicité facultative des organisateurs**  
**520.00 Euros sans la publicité des organisateurs**

**3.1.12P.** La demande d'engagement ne sera acceptée que si elle est accompagnée du montant **des droits d'engagement** et **des documents**.

### **3.3P. ORDRE DE DEPART**

Conforme au règlement FFSA.

L'attribution des numéros se fera le Mercredi 20 Octobre 2010 au siège de l'ASA Bastiaise.

## **ARTICLE 4P – VOITURES ET EQUIPEMENTS**

### **4.1P. VOITURES AUTORISEES :**

Groupe N, FN	Classe 1, 2, 3, 4,
Groupe A, FA	Classe 5, 5K, 6, 6K, 7, 7K, 7S, 8,
Groupe GT	Classe 9, 10,
Groupe F 2000	Classe 11, 12, 13, 14,
Groupe R	Classe R1, R2, R3,
Groupe Z	Classe 15.



## **6.2P. RECONNAISSANCES**

Conforme au règlement standard FFSA.

**6.2.6P.** Les reconnaissances sont limitées de 08H00 à 12H00 et de 14H00 à 19H00 :

➤ **Samedi 16 Octobre 2010 et Dimanche 17 Octobre 2010**

**Le nombre de passages en reconnaissances est limité à 3 au maximum (Art.6.2.1.).**

**Des contrôles seront effectués**, toute infraction à la réglementation sera sanctionnée.

## **ARTICLE 7P – DEROULEMENT DE L'EPREUVE**

### **7.2P. DISPOSITIONS GENERALES RELATIVES AUX CONTROLES**

**7.2.11P.** Les signes distinctifs des commissaires sont les suivants :

<b>Chef de Poste</b>	Chasuble blanc « Chef de poste »
<b>Commissaire de route</b>	Chasuble jaune
<b>Relations Concurrents</b>	Blouson blanc « Relation Concurrents »

### **7.5P. EPREUVES SPECIALES**

**7.5.1P.** Le chronométrage sera effectué au 1/10ème de seconde (Art. 7.5.1.)

## **ARTICLE 8P – PENALITES – RECLAMATIONS – APPELS**

Conforme au règlement standard FFSA.

## **ARTICLE 9P – CLASSEMENTS**

Le classement Final provisoire sera affiché au plus tard 30 minutes après l'entrée en parc du dernier concurrent.

Il sera établi :	1 Classement Général, tous groupes confondus,
	1 Classement par Groupe (A/FA, N/FN, F2000, R, GT, Z),
	1 Classement par classe,
	1 Classement féminin.

## **ARTICLE 10P – PRIX ET COUPES**

### **PRIX EN ESPECES :** (les prix sont cumulables)

Le 9ème Rallye Régional de SAN MARTINO est doté de **2 780 €**, répartis comme suit :

#### **CLASSEMENT GENERAL**

- 1er au général **250 €**
- 2ème au général **150 €**
- 3ème au général **100 €**

#### **CLASSEMENT PAR CLASSE** (22 classes)

- 1er de chaque Classe **100 €** (minimum 5 partants)

#### **CLASSEMENT FEMININ**

- 1er équipage Féminine **80 €** (minimum 2 partants)

Les prix seront adressés par courrier à l'adresse indiquée sur le bulletin d'engagement.

### **COUPES :**

- Une coupe aux trois premiers du classement général.
- Une coupe pour chaque vainqueur de groupe.
- Une coupe pour chaque vainqueur de classe.
- Une coupe au 1er équipage féminin.
- Une coupe à un commissaire de chaque ASA.

Tous les équipages classés seront récompensés.

### **LA REMISE DES PRIX SE DEROUlera LE SAMEDI 23 OCTOBRE 2010 A 21H00 A LA SALLE DES FETES DE PIETRANERA**

Dans la mesure où la remise des prix à lieu le jour même que l'arrivée du rallye, les équipages qui n'y participeraient pas perdront le bénéfice de leurs prix.